

SAINT HONORE BK&A
140, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS
Membre de la Compagnie de Paris

APLITEC AUDIT & CONSEIL
4-14 rue Ferrus
75014 PARIS
Membre de la Compagnie de Paris

SYNERGIE

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA REDUCTION DU CAPITAL**

**ASSEMBLEE GENERALE DU 23 JUIN 2022
RESOLUTION N° 17**

SYNERGIE

SE au capital de 121 810 000 €
Siège social : 11 Avenue du Colonel Bonnet
75016 PARIS

329 925 010 RCS PARIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA REDUCTION DU CAPITAL

ASSEMBLEE GENERALE DU 23 JUIN 2022
RESOLUTION N° 17

A l'Assemblée Générale de la société SYNERGIE SE,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'Administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 24 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

PARIS, le 9 mai 2022

Les Commissaires aux comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

SAINT HONORE BK&A



Frédéric BURBAND

APLITEC AUDIT & CONSEIL



Marie Françoise BARITAUX-IDIR



Frédéric FARAIT